

**MESSIEURS NANOT ET CLAMADIEU FONT APPEL D'UNE DECISION
RENDUE PAR LE TRIBUNAL DE COMMERCE DE NANTERRE**

Paris, le 15 décembre 2008 ---- Le Tribunal de Commerce de Nanterre a rendu, le 3 décembre dernier, une décision dans la procédure initiée en 2005 à l'encontre de Messieurs Nanot et Clamadieu.

Le jugement relève qu'aucune faute n'a été commise au moment du versement de l'indemnité à Monsieur Tirouflet, lors de son départ de la société en octobre 2003.

Il reproche toutefois à Messieurs Nanot et Clamadieu de n'avoir pas contesté ultérieurement, en dépit de sa régularité, le paiement de cette indemnité suite à la demande d'un actionnaire. Cette décision signifie qu'ils auraient dû contester a posteriori un accord transactionnel dont le même tribunal dit pourtant qu'il "convenait d'en respecter les termes". Messieurs Nanot et Clamadieu font naturellement appel de cette décision qui est de ce fait remise en cause.

Lors de sa réunion du 11 décembre dernier, le Conseil d'administration a constaté pour sa part que Messieurs Nanot et Clamadieu avaient appliqué avec rigueur la décision du Conseil d'administration de l'époque et estimé qu'aucun grief personnel ne peut leur être fait à ce titre. Ce paiement a été effectué sous le contrôle du Conseil d'administration et de son comité des rémunérations de l'époque, en application des dispositions d'un contrat de travail approuvées en 2001 par le Conseil d'Administration de Rhodia puis ratifiées en 2002 par l'Assemblée Générale des actionnaires. Le Conseil rappelle enfin que, sous l'impulsion de Messieurs Nanot et Clamadieu, Rhodia applique depuis plusieurs années les meilleurs standards de gouvernance et tient à leur exprimer son entière confiance et son soutien.

*Chimiste, leader dans ses métiers, **Rhodia** est un groupe industriel international résolument engagé dans le développement durable. Le Groupe met la recherche de l'excellence opérationnelle et sa capacité d'innovation au service de la performance de ses clients. Articulé autour de six entreprises, Rhodia est le partenaire des grands acteurs des marchés de l'automobile, des pneumatiques, de l'électronique, de la parfumerie, de l'hygiène, de la beauté et de l'entretien de la maison. Le Groupe a réalisé un chiffre d'affaires de 4,8 milliards d'euros en 2007 et emploie aujourd'hui environ 15 000 personnes dans le monde. Il est coté à l'Euronext Paris.*

Pour plus d'informations, rendez-vous sur notre site web www.rhodia.com

ContactsRelations presse

Lamia Narcisse

☎ +33 (0)1 53 56 59 62

Relations Investisseurs

Maria Alcon Hidalgo

☎ +33 (0)1 53 56 64 89

Loic Harrari

☎ +33 (0)1 53 56 64 80